**COMPTE RENDU DU CAFE CITOYEN DU 4 MARS 2023**

LA COMMUNICATION MUNICIPALE

Le café citoyen s’est déroulé dans la salle de la pizzeria SOUS LA DENT à St Pancrasse qui a bien voulu nous accueillir. Nous remercions Maria et Lilian.

Douze personnes étaient présentes dont trois élus.

En réponse à la question d’une participante, une élue rappelle l’historique du café citoyen qui a commencé avec la création de la nouvelle commune PLATEAU-des-PETITES-ROCHES, en 2019, (une forme de café citoyen avait lieu depuis 2014 dans l’ex commune de St Hilaire du Touvet, nous dit un autre participant). Le thème est proposé soit par les élus, soit par les habitants présents au café citoyen. Il se tient le premier samedi de chaque mois, sa durée est de deux heures. Une première partie d’une heure et demie est consacrée à l’échange sur le thème annoncé, le reste sur des questions diverses posées par les personnes présentes.

Le café citoyen est l’un des **modes de communication de la municipalité**, avec le journal municipal qui paraît tous les trois mois, la newsletter hebdomadaire et l’application intra-muros.

Une personne présente s’interroge sur ces modes d’e communiquer avec les citoyens du plateau. Ces méthodes semblent de plus en plus s’appuyer sur l’outil numérique, au détriment de l’info papier (journal municipal que tout le monde ne reçoit pas régulièrement). Sur le Plateau, environ 20% des habitants n’ont pas accès aux outils numériques et sont de ce fait très éloignés de l’information communale.

Les personnes présentes avouent ne pas lire le journal municipal dans sa totalité, de même que la newsletter, mais seulement les articles qui les intéressent ou attirent leur attention. Il faudrait donner le goût de savoir.

Quel est le meilleur moyen pour communiquer et informer tous les habitants ? Le garde-champêtre du temps jadis est évoqué, en souriant, mais avec une petite pointe de regret quant au rôle social qu’il jouait. Des associations, des référents pourraient faire le relai ?

Un document papier, un affichage, une dépose de documents dans des présentoirs, dans les commerces, à la mairie, à la Poste/France Services ?

Une proposition est faite aux élus : organiser un sondage auprès de toute la population demandant quels sont ses besoins en matière d’information communale, et, à l’analyse de ces réponses, proposer à ceux qui en feraient la demande de leur apporter une version papier, par exemple une fois par mois, d’infos, ou d’un résumé de la newsletter. Les élus présents accueillent cette proposition avec intérêt et s’engagent à mettre en œuvre cette enquête.

L’information papier, fournie aux habitants l’ayant demandée, pourrait être distribuée par des bénévoles qui accepteraient d’être des personnes relai pour leur quartier ou leur hameau. Certains participants trouvent que la présentation du journal municipal est trop luxueuse. On pourrait faire une version plus sobre ?

**Le contenu** de l’information communale pose question. Certains dossiers manquent de clarté et de développement (ex l’avenir des petites cités, l’achat d’un terrain de 7ha par la municipalité -voir CM de février- pour le mettre à la disposition d’un agriculteur…) alors que certains articles du bulletin prennent parfois deux pages sur des sujets qui ne semblent pas prioritaires.

L’élue chargée de la communication explique comment sont réalisés les bulletins municipaux et newsletters, le nombre de personnes impliquées, élus et personnels communaux, la quantité de travail que cela représente et le coût de ces informations. La totalité de la communication municipale représente une dépense annuelle de 12 000€. C’est une somme qui semble raisonnable si on compare à d’autres communes.

Peut-on faire passer un article sur le journal municipal, si on ne fait pas partie du conseil ? Réponse de l’élue : NON. Y a-t-il une place dédiée aux élus de l’opposition ? OUI, mais ils ne l’ont pas utilisée jusqu’à présent ; ils sont intégrés dans toutes les réunions des élus de la majorité.

QUID de l’Etat civil qui n’est plus indiqué ?

Y-a-t-il **suffisamment d’informations ?**

Un participant évoque alors les « ragots » qui circulent sur le Plateau concernant des dossiers pour lesquels l’information fait défaut ou n’est que parcellaire :

-Le passé du camping et les décisions prises par la commune pour sa nouvelle gestion (et envers les ex. Gestionnaires)

-La station de ski, du funiculaire et les dépenses faites pour rémunérer un intervenant-animateur dans les réunions sur l’avenir de la station alors que le destin de celle-ci était pratiquement déjà « scellé ».

-L’existence d’une plateforme, à la sortie de St Hilaire, qui semble être une sorte de décharge de matériaux et autres machines, et qui s’éternise.

- La plateforme de déchets verts qui a disparu et qui oblige les habitants à descendre leurs déchets verts dans la vallée.

- La problématique des différences de loyers de locaux d’artisans ou commerçants qui bénéficient, pour certains, de tarifs préférentiels.

Un autre participant ajoute les sujets suivants : -traitements des égouts, prise de décisions politiques, transports publics, roulottes (habitats légers) et esthétique du plateau. Il aimerait que la salle hors sac prenne le nom de Nicolas SCHMIDT.

L’élue en charge de la participation citoyenne et de la communication affirme que les réponses à tous ces questionnements se trouvent dans les différents bulletins municipaux. Un participant revient sur le mot « ragots » qui ne lui semble pas approprié, « préoccupations » le serait davantage, et affirme que l’information des journaux municipaux, ne donne pas, toutes, les réponses adéquates, et prend, pour exemple, la plateforme susnommée qui n’a jamais fait l’objet d’informations municipales sur sa légitimité ni sur son avenir.

L’élue explique qu’il s’agit d’un dossier délicat, que la mairie tente de lui trouver une issue acceptable, mais que cela est difficile et que ce sera long ! Le prochain journal municipal va évoquer le sujet.

En ce qui concerne l’avenir de la station et du funiculaire l’élue explique que les différentes réunions, avec assistance d’un animateur, ont servi à imaginer et accepter l’idée qu’un changement est à concevoir pour l’avenir. Une manière de « faire le deuil » de la situation actuelle, en quelque sorte. Le transfert de ces deux entités à la COM COM du Grésivaudan est compliqué, plein d’incertitudes. Le volet financier mérite réflexion.

Un élu s’exprime sur les habitats légers : les résultats de l’enquête sont en cours de synthèse.

D’une manière générale, pour obtenir un rendez-vous ou des renseignements, un formulaire à remplir, destiné à l’accueil-Mairie, est disponible sur le site internet de la commune. Vous serez contacté, ensuite, par les services intéressés.

Ce café citoyen se termine avec la proposition des élus de choisir comme thème du prochain épisode l’avenir de la propriété « Les Petites Cités » achetée à l’euro symbolique par la commune. Un temps d’échange sur d’autres thèmes proposés par les participants sera également conservé.

Donc si vous êtes motivés, intéressés par la vie communale, que vous avez des questions pour lesquelles vous attendez des réponses des élus, venez participer au prochain café citoyen qui se tiendra le samedi 1er Avril 2023, à 10 h. Lieu à définir prochainement.

.